

Le retour d'expérience post-catastrophe pour améliorer la résilience des territoires

Bilan et perspectives



Mardi 6 octobre 2015
Amphi des 13-Vents
Aix-en-Provence

Journée d'échanges en partenariat avec le **SDSIE** (Service de Défense, de Sécurité et d'Intelligence Économique) du MEDDE et du METL, sous l'égide de la **COTITA** et organisée par la direction territoriale Méditerranée

Contexte

Nos REX sont-ils utiles ?

Comment améliorer les retours d'expérience post-catastrophes ? Quelles suites leur sont données ?

A quelles actions conduisent-ils ?

Les événements catastrophiques qui touchent les territoires sont porteurs d'enseignements qu'il convient de collecter et d'analyser pour construire la résilience de demain.

Améliorer la connaissance des aléas, identifier les vulnérabilités, comprendre la résilience du territoire touché par l'événement permet de construire des réponses et de les diffuser aux décideurs et aux acteurs de tous les territoires exposés aux risques.

Le Cerema, mobilisé depuis plusieurs années dans la réalisation de retours d'expérience suite à des catastrophes naturelles propose d'échanger sur ce thème le 6 octobre 2015 lors de sa journée technique annuelle sur la gestion de crise.

Objectifs

La journée s'appuiera sur la présentation d'exemples de retours d'expérience et le témoignage d'experts et de praticiens.

Son objectif est de permettre aux participants :

- d'identifier les différents types de retours d'expérience techniques, les méthodes existantes et à développer,
- de montrer l'usage qui peut être fait des enseignements tirés,
- d'identifier les compétences et ressources mobilisables pour ces démarches.

Le Cerema souhaite offrir un espace durable d'échange et de réflexion entre les acteurs, bénéficiaires et contributeurs des retours d'expérience post-catastrophes naturelles.

Public

Cette journée s'adresse à tous les acteurs de la gestion des risques : services de l'État, collectivités territoriales, organismes du réseau scientifique et technique, associations...



Programme

- 9h00 **Accueil des participants**
- 9h30 **Ouverture de la journée**
Florence HILAIRE, Directrice de la direction territoriale Méditerranée du Cerema
- 9h45 **Introduction et cadrage**
Qu'est-ce que le retour d'expérience appliqué aux risques majeurs ? - le point de vue du CGEDD
Gilles PIPIEN, Inspecteur général de l'environnement et du développement durable auprès du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- 10h30 **Quels sont les exemples récents et quels enseignements en tirer ?**
Un retour d'expérience « global » suite aux inondations en Languedoc-Roussillon à l'automne 2014
José DELGADO, Cerema Direction territoriale Méditerranée
- La conduite du retour d'expérience dans une collectivité, l'exemple à Hyères depuis 2011
Jean-Brice CORTEZ, ville de Hyères
- Le séisme de la Vallée de l'Ubaye
Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC, DREAL PACA
- Synthèse et réflexion sur les méthodes des retours d'expérience
Christophe MOULIN, Cerema Direction territoriale Méditerranée
- 12h30 **Déjeuner offert (inscription obligatoire)**
- 13h45 **Capitalisation et exploitation des retours d'expérience**
Apport des données historiques et méthodes de l'historien
Denis COEUR, Acthys-Diffusion
- Rassembler et diffuser le retour d'expérience en matière d'accidents technologiques, l'exemple de la base ARIA
Didier PITRAT, Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- L'utilité de la capitalisation des REX et la mise en place de l'ONRN
Thierry HUBERT, Direction Générale de la Prévention des Risques, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
- 15h15 **Table ronde : quelles compétences et quelles ressources pour les REX ?**
Animateur : **Renaud BALAGUER**, Cerema Direction territoriale Méditerranée
- Denis COEUR**, Acthys-Diffusion
Julien LANGUMIER, Association pour la Recherche sur les Catastrophes et les Risques en Anthropologie
Jacques FAYE, Direction Générale de la Prévention des Risques du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Philippe CHAPELET, DREAL Languedoc-Roussillon
- 16h45 **Synthèse de la journée**
Gilles PIPIEN, Inspecteur général de l'environnement et du développement durable
- 17h00 **Clôture de la journée**
SDSIE, Service de Défense, de Sécurité et d'Intelligence Économique
- Fin de la journée**
- 17h15

LIEU DE LA MANIFESTATION

Direction territoriale Méditerranée (DTerMed)
Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

Modalités d'inscription

francine.charton@cerema.fr - Tel: 04 42 24 71 96

Renseignements techniques

anne.chanal@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 74

pascal.belin@cerema.fr - Tel: 04 42 24 77 76

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : 30 septembre 2015

Inscriptions en ligne ⁽¹⁾, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.cete-mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=79182&lang=fr>

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le site internet : <http://www.lepilote.com/> vous guide dans tous vos déplacements pour accéder à la DTerMed.

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DTerMed.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DTerMed

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DTerMed.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

• Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m de la DTerMed).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>

Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>

Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>

(1) Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions se font en ligne uniquement.

PLAN D'ACCÈS

